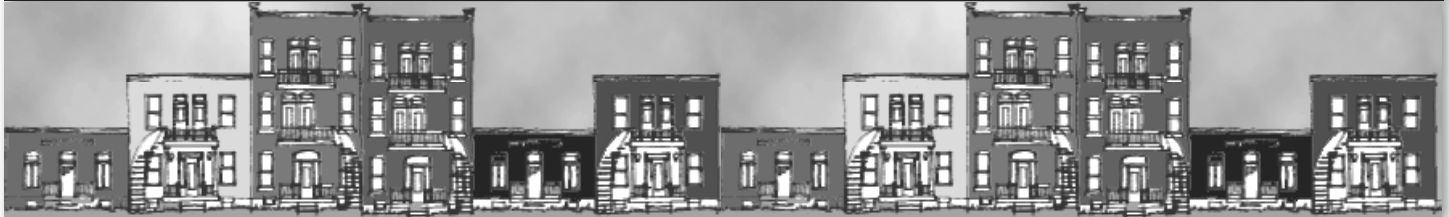


LE PETIT POTIN

DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR



LE BULLETIN DES MEMBRES DU COMITÉ DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR



Une année pleine de projets en perspective...

Ce premier Petit Potin de 2013 arrive tardivement, mais nous tenons tout de même à commencer à vous souhaiter une belle année. Toute l'équipe du Comité vous souhaite d'entreprendre et de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur, de vous entourer des gens que vous aimez et surtout, de bénéficier de la meilleure santé possible!

Vous le savez, le début d'année n'est pas toujours porteur de bonnes nouvelles puisque c'est aussi la saison des avis de renouvellement des baux... et des hausses de loyer!

Refuser est un droit!

Pour beaucoup de locataires, c'est la période de hausses de loyer et de modifications au bail. Pour être valide, un avis d'augmentation de loyer doit obligatoirement être envoyé entre 3 et 6 mois avant la fin du bail quand il s'agit d'un bail d'un an ou plus. Pour un bail qui se termine le 30 juin, l'avis doit donc être reçu entre le 1er janvier et le 31 mars.

Il est important de savoir qu'un avis d'augmentation doit :

- être fait par écrit ;
- être rédigé dans la même langue que le bail (un avis bilingue est valide) ;
- indiquer le délai (d'un mois) accordé au locataire pour refuser la demande.

ce mois-ci dans votre Petit Potin

- p.2 : des nouvelles du PPU Saint-Roch
- p.3: mobilisation Caisse Desjardins
- p.4: Lancement de Vivre Saint-Sauveur
- >>> Comité rues apaisées
- >>> Hockey-bottines
- >>> Saint-Sauveur en fleurs

À compter du moment où vous recevez l'avis, vous avez un mois pour refuser la hausse demandée. Si vous ne répondez pas, vous êtes réputé avoir accepté la hausse.

Lorsque vous préparez votre réponse, trois choix s'offrent à vous :

1. Accepter les modifications demandées et reconduire le bail;
2. Refuser les modifications demandées et reconduire le bail;
3. Quitter le logement à la fin du bail.

Si vous refusez la hausse de loyer (ou d'autres modifications au bail), vous avez le droit de demeurer dans votre logement car votre bail sera reconduit aux mêmes termes que l'ancien. Par contre, le/la propriétaire peut demander à la Régie du logement de fixer les conditions à la reconduction du bail.

Si vous vous retrouvez dans cette situation, contactez le CCCQSS pour bien évaluer votre situation et calculer la hausse de loyer qui serait raisonnable pour votre logement. Bref, nous aider à mieux faire respecter vos droits!



Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
301, rue Carillon
Québec (Québec) G1K 5B3
418-529-6158
cccqss@bellnet.ca | cccqss.org

aide financière



FONDS DE SOLIDARITÉ DES
GROUPES POPULAIRES



aide technique



MERCI
BEAUCOUP!

PPU de St-Roch: Résultats béton d'une consultation bidon

En adoptant un Plan particulier d'urbanisme (PPU) qui fait fi de l'opinion citoyenne de Saint-Roch et en acceptant uniquement la demande faite par les riches développeurs à qui le projet profitera, l'administration Labeaume montre à nouveau son vrai visage.

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est très déçu de l'adoption, le 21 janvier dernier, du PPU Saint-Roch par l'administration Labeaume. L'Équipe Labeaume confirme en effet nos craintes en adoptant un plan qui ne tient absolument pas compte de la soixantaine de mémoires très pertinents et des quelques 400 personnes qui se sont déplacées pour exprimer leurs divers désaccords avec le projet de la Ville pour le quartier Saint-Roch.

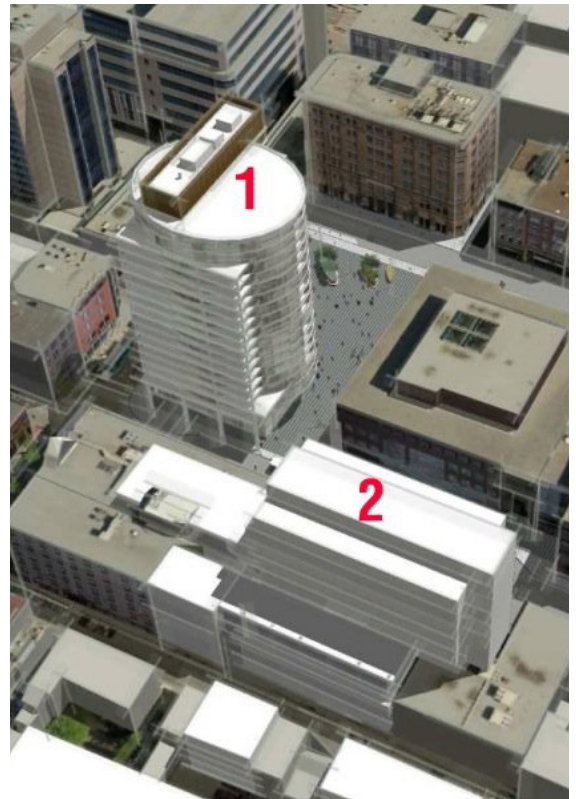
Dans le cadre de la consultation sur le PPU Saint-Roch, le CCCQSS a déposé un mémoire de 12 pages comprenant 22 recommandations. Au final, seule une recommandation qui avait aussi été faite par le Comité des citoyens de Saint-Roch a été retenue, soit la création d'une table de concertation et de suivi impliquant la population ainsi que divers acteurs du secteur. Nous saluons cette initiative qui bénéficiera en 2013 d'un budget pour des projets de 150 000 \$, selon les dires de l'administration municipale.

Par ailleurs, la recommandation des gens d'affaires d'augmenter la hauteur des édifices a été acceptée. De notre côté, nous appuyons le Comité des citoyens de Saint-Roch qui déplore que la Ville fasse la sourde oreille à sa principale demande de préserver le caractère public de la Place Jacques-Cartier. En effet, la Ville ignore le souhait populaire de limiter la hauteur de la tour à huit étages, permettant plutôt une tour de 60 mètres.

PPU, mesures d'exception

Pour conclure, nous tenons à rappeler ce que devrait signifier un Plan particulier d'urbanisme. Le législateur provincial a créé cet instrument pour des projets particuliers afin de permettre une certaine flexibilité aux administrations municipales et de permettre à la population d'être partie prenante des décisions qui la concerne.

Cependant, l'administration Labeaume l'utilise dans des zones où elle a peur que les résidentes et résidents bloquent les changements au zonage pour augmenter les hauteurs des édifices. Elle suit à peu près le processus et se fiche de l'opinion des gens "ordinaires". C'est un détournement d'intention du législateur provincial qui avait prévu que les PPU devaient être utilisés dans des cas particuliers... Doit-on conclure que cette avenue est moins contraignante que d'amener la population à adhérer à des projets?



- 1- La tour à laquelle s'oppose le CCCQSS et le Comité citoyen de Saint-Roch, qui serait construite à la Place Jacques-Cartier.
- 2- Le résultat de l'agrandissement projeté de l'hôtel Best Western, situé entre les rues du Roi et de La Salle.

Photo : Ville de Québec.

PLAN DE MOBILITÉ DURABLE DE QUARTIER

COMITÉ RUES APAISÉES

Joignez le Comité rues apaisées et aménagement urbain. La prochaine rencontre aura lieu le 13 février à 19h, au 301, rue de Carillon (en face de l'entrée du Centre Durocher).



(Par Nicol Tremblay)

Mobilisation citoyenne contre la «transformation» du Centre de services de Saint-Sauveur en centre automatisé

Le 13 décembre dernier, le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), porté par l'élan de nombreux membres de la Caisse Desjardins du Centre-ville, a tenu une action pour dénoncer la transformation du Centre de services Saint-Sauveur en centre automatisé uniquement.

Une cinquantaine de personnes ont marché sur la rue Saint-Vallier avant de tenir une action symbolique devant la succursale du 135, Saint-Vallier Ouest, dont le service au comptoir devait cesser dès 31 décembre. Elles se sont ensuite déplacées en autobus dans Saint-Roch devant le Centre de service Québec-est où se trouvent les bureaux de la direction de la Caisse du Centre-ville.

Mentionnons que la Caisse Desjardins du Centre-Ville regroupait 4 succursales jusqu'au 31 décembre 4 succursales: en plus de celle qui a fermé, une a pignon sur rue au coin Marie-de-l'Incarnation et Saint-Vallier, une autre sur la rue Saint-François, dans le quartier Saint-Roch et finalement, une en haute-ville, rue des Érables.

Les manifestants ont donc fait entendre leur déception quant à l'attitude de la Caisse envers ses membres. « Une décision sans consultation... Voilà, c'que nous refusons! », ont-ils scandé ayant le sentiment d'être abandonnés par une institution qui s'éloigne de plus en plus des valeurs qui l'ont vue naître.



Le choix de mener une action visible s'est décidé lors de l'assemblée publique du 5 décembre dernier, organisée par le CCCQSS pour informer la population sur la transformation de la Caisse.

Rappelons que la Caisse Desjardins du Centre-ville a justifié cette décision en fonction de ses objectifs de rentabilité. Bien que la décision a été prise en juin dernier, la nouvelle n'a toutefois été diffusée qu'à partir de la fin d'octobre dernier. Malgré l'échéancier serré, les citoyennes et citoyens desservis par le centre de services Saint-Sauveur ont tenu à témoigner publiquement de leur mécontentement.

Et bien que le point de services soit maintenant fermé, les gens de Saint-Sauveur n'ont pas l'intention de baisser les bras si facilement...

.....Caisse populaire : le comptoir est fermé, mais restons solidaires !

Et oui, malgré nos efforts et notre belle mobilisation, depuis le 31 décembre dernier, le comptoir du Centre de services Saint-Sauveur de la Caisse Desjardins du Centre-ville est fermé. Or le Comité des citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur et les citoyens interpellés par la question ont décidé de rester mobiliser autour de l'enjeu. D'ailleurs, la pétition circule toujours. Près de 900 personnes dont la moitié sont membres de la Caisse ont déjà signé. N'hésitez pas à y ajouter votre signature, si ce n'est déjà fait.

Dès le retour des fêtes, plusieurs personnes se sont réunies et ont échangé de bonnes idées, et ce à deux reprises. Vous avez envie de joindre une belle bande de gens motivés? Faites-nous signe! La mobilisation continue!

Contactez Marie-Joëlle ou Typhaine au Comité: 418-529-6158 ou cccqss@bellnet.ca



Saint-Sauveur en fleurs

Le froid intense des dernières semaines nous fait savoir que l'hiver n'est vraiment pas terminé. Quoi qu'il en soit, au Comité, nous pensons déjà à l'été et nous entamerons en février la planification de l'édition 2013 de Saint-Sauveur en Fleurs.

Le 1er juin prochain, ce sera la 22^e édition de cet événement de quartier comprenant la vente de fleurs et de fines herbes, des prestations d'artistes variés, des activités d'animation et une zone communautaire.

Bénévoles recherchés

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour s'impliquer dans l'organisation de l'événement et pour la journée de la fête. De plus, en vue d'établir la programmation, vous pouvez aussi nous faire vos suggestions de numéros pour égayer la journée. Vous faites dans la chanson, les arts de rue, la comédie, etc. ?

Faites-nous signe!

>> Contactez Marie-Joëlle Lemay Brault au 418-529-6158, ou par courriel à l'adresse cccqss@bellnet.ca.

HOCKEY- BOTTINES

Vous avez envie de rencontrer des membres du Comité et d'autres gens du quartier et des alentours? Vous voulez vous défouler sur la glace en exerçant votre esprit d'équipe?

LE HOCKEY-BOTTINES DU VENDREDI SOIR EST POUR VOUS!

Comme par les années passées, le Comité des citoyens et citoyennes contribue à organiser des séances de hockey-bottines hebdomadaires.

Pour les intéressés, **les parties ont lieu le vendredi soir, de 19h30 à 21h à la patinoire du Parc Victoria, près du stade municipal.**

Il est recommandé d'arriver en avance pour aider à gratter la glace...

Vivre Saint-Sauveur

De tendres regards sur un quartier mal-aimé...

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur est fier de vous annoncer la sortie prochaine d'un projet vidéo sur lequel il planche depuis plus d'un an. Cela a pu être réalisé grâce à l'initiative de Stéphane Lahoud, un cinéaste du quartier et à la participation enthousiaste de plusieurs résidents et résidentes de Saint-Sauveur.

Afin de célébrer l'aboutissement du projet et de souligner sa mise en ligne, un lancement public aura lieu le jeudi 7 février, entre 17h00 et 19h00, au Pied Bleu (179, rue Saint-Vallier Ouest).

La série sera mise en ligne dès le 7 février prochain sur le site Internet du Comité au www.cccqss.org.



Comité des citoyens et
citoyennes du quartier
Saint-Sauveur
418-529-6158
cccqss@bellnet.ca
www.cccqss.org

